



N° OJ : 43

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/06/2019**Objet :** M. Adel SAEBI.- Subside : 791,10 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Monsieur Adel SAEBI s'engage à organiser l'action de ramassage de mégots "LeoNotHappy" sur le territoire de la Ville de Bruxelles et pour lequel il demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 791,10 EUR à Monsieur Adel SAEBI ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 791,10 EUR est octroyé à Monsieur Adel SAEBI pour l'organisation de l'action de ramassage de mégots "LeoNotHappy" sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :